



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coûts de l'énergie

Question écrite n° 44803

Texte de la question

M. Frédéric Reiss attire l'attention de M. le ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur l'explosion des coûts de l'énergie pour les collectivités territoriales. Après d'importantes augmentations au cours des derniers mois, la crise en Ukraine a fait bondir le coût des énergies (gaz, carburants etc.). Le Gouvernement a annoncé la mise en place de mesures pour amortir l'impact sur les particuliers et les entreprises. Malgré des contrats souvent annualisés, les collectivités territoriales sont aussi touchées de plein fouet par la situation actuelle. Elles avaient déjà fait face à des augmentations substantielles du coût de l'électricité, ce qui impacte de façon conséquente leur budget, leur capacité à investir et à assumer les services qu'elles proposent à la population. De façon inévitable, cela aboutira notamment à devoir actionner le levier fiscal. Face à cette problématique, le parlementaire souhaite alerter le ministre sur l'opportunité d'inclure les collectivités territoriales dans les dispositifs réglementaires visant à limiter l'impact de la hausse du coût de l'énergie. Il souhaite connaître les mesures qu'envisage le Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44803

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1655

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)